

Journal communal d'information  
édité par la Municipalité  
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:  
Rémy Vaucher, municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX COINS DU MONT

## reflets du législatif

Le Conseil communal s'est réuni le 30 avril dernier sous la présidence de M. Daniel Grosclaude, président, en présence de la Municipalité.

Après avoir élu M. Roger Ansermot à la commission des finances en remplacement de M. Jean-Paul Waldmeyer dont le cumul d'une activité à la commission des finances et à la commission ad hoc pour l'aménagement du territoire était incompatible, le Conseil a approuvé la proposition de la Municipalité consistant à verser une subvention de Fr. 10.- par enfant habitant le Mont pour chaque demi-journée de fréquentation de la halte-garderie "Les Mouflots". La commission ad hoc était composée de Mme Danielle Girardet, rapporteur, et de MM. Michel Mattenberger, président, Jean-Pierre Grand et Marc-Antoine Staub.

Un crédit de Fr. 478'000.- a été mis à disposition de notre Exécutif pour réaliser la 3<sup>ème</sup> et dernière étape du renouvellement des canalisations le long de la route de Lausanne. Ces travaux sont nécessaires et urgents. Ils dureront environ six mois et seront réalisés en trois étapes successives de manière à perturber le moins possible le trafic. La commission ad hoc était composée de MM. Raymond Annen, président, Christian Knecht, rapporteur, et de MM. Guy Menétrey, Gilbert Joly, Ernest Wyniger.

Un crédit de Fr. 108'500.- a également été accordé à la Municipalité pour entreprendre la modernisation de l'éclairage du terrain de football du Châtaignier ainsi que pour compléter les clôtures et barrières jugées insuffisantes. A cet égard M. Hubert Barde a relevé la procédure contraignante appliquée à l'encontre de notre Commune par l'Association cantonale vaudoise de football alors que nos Autorités se battent pour conserver leur

autonomie sur le plan politique. La commission ad hoc était composée de MM. Edouard Corbaz, président, Pierre Cuche, rapporteur, Bernard Rochat, Jean-Daniel Pelet et Emile Cuérel.

Un long débat s'est institué sur le projet de modification du règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions du 26 octobre 1983. Un aigu problème de parcage des voitures se pose actuellement dans les zones industrielles et artisanales de Budron et du Rionzi. Afin de résoudre ces difficultés et en attendant la mise en vigueur du nouveau règlement sur le plan d'affectation des sols, la Municipalité offrait la possibilité de réaliser une extension en sous-sol pour l'usage de parking. Compte tenu du règlement actuel, applicable aux zones industrielles et artisanales, la commission composée de MM. Jean-Paul Waldmeyer, président, André Tornay, rapporteur, et de MM. André Bonzon, Bertrand Chenevard, Jacques Isely, avait souhaité parler de constructions nouvelles plutôt que d'extensions pour lesquelles la Municipalité impose un accès par le bâtiment existant. Finalement le Conseil a accepté le projet de la Municipalité en lui demandant de tenir compte de la remarque de M. Michel Mattenberger relative au problème posé par les bâtiments qui n'ont pas de sous-sol.

Après les communications de la Municipalité, présentées par MM. Bernard Schmutz et Rémy Vaucher, et que vous pourrez lire dans ces pages, plusieurs conseillers communaux ont relevé le fonctionnement peu satisfaisant des feux routiers posés vis-à-vis de la Coopérative, sur la RC 501. M. Marcel Guex, municipal, les a rassurés en précisant que la durée de la phase verte sera portée de 3 à 6 secondes dès le 2 mai de cette année.

Ces débats, d'une bonne intensité, soutenus par des documents d'excellente qualité établis par notre Muni-

palité, se sont clos vers 22 h.00.

*Le secrétaire du Conseil communal  
B. Salchli*

## municipalité

### Communications au Conseil communal du 40.4.90

Réponse à M. Jean-Pierre Grand concernant l'éclairage public vers la fontaine de la rue du Village.

- Nous avons profité de cette question pour faire un check-up complet des infrastructures de cette zone (avec les S.I.).
  - L'alimentation électrique est aérienne.
  - L'alimentation en eau mériterait d'être révisée.
  - L'épuration des eaux est en unitaire (→ route de Lausanne).
- A terme, seul un travail d'envergure intéressant toute la longueur de la rue avec plusieurs conduites (électricité, télé-réseau, eau, épuration en séparatif) dans une fouille commune, permettra de régler tous ces problèmes. Ces travaux ne sont toutefois pas les plus urgents sur le plan communal.

Pour donner toutefois satisfaction aux habitants de la rue du Village, la commune fera installer dès que possible une source lumineuse supplémentaire vers la fontaine.

Lorsque des travaux de plus grande envergure seront entrepris, l'éclairage définitif des chemins comprendra un candélabre à l'extrémité du chemin des Cerisiers et un candélabre entre la fontaine et la route des Martines.

### Etat d'avancement des dossiers routiers.

- Route de la Clochette

Vous aviez été informés qu'un cer-

tains nombre de propriétaires riverains de la route de Sauvabelin n'avait pas accepté le rejet par le Conseil communal de leurs propositions aux modifications du plan de quartier du Champ des Merles et avaient déposé une requête tendant au réexamen de leurs oppositions par le Conseil d'Etat.

A fin 1989, le Conseil d'Etat a décidé d'approuver l'additif modifiant le plan de quartier et d'admettre la réponse à l'opposition collective telle qu'elle était contenue dans le préavis municipal.

A la suite de cette décision, les opposants au plan de quartier ont décidé de mettre fin à la procédure. Il nous est ainsi loisible d'aller de l'avant pour réaliser les aménagements routiers projetés.

Entre-temps, le bureau d'ingénieurs mandaté par la Municipalité a pu affiner le projet et nous a livré un devis estimatif des travaux à accomplir pour élargir et réaménager la route de la Clochette depuis la limite de commune avec Lausanne jusqu'au bas de la montée en direction du quartier de Penau. Le montant du devis est important, de l'ordre de Fr. 2'100'000.-.

La Municipalité étudiera dans le cadre du plan financier de cette législature à quel moment cette route pourra être construite.

Elle a toutefois, en principe, déjà décidé de réaliser d'abord Coppoz et ensuite la route de la Clochette.

Le rythme des travaux étant dicté par les possibilités financières, je suis toutefois heureux de pouvoir vous informer que nous sommes sortis de la procédure pour aborder les problèmes de financement et de réalisation pratique.

#### b) Carrefour de Coppoz

La Municipalité dispose d'un projet de carrefour adopté par l'Etat. Elle a pu acquérir de l'Etat, à un prix raisonnable (Fr. 100.-/m<sup>2</sup>), les terrains dont elle a besoin pour aménager le carrefour et pour procéder à des échanges. Actuellement, la Municipalité s'efforce de régler à l'amiable, avec les 4 propriétaires privés concernés, les modalités d'achat ou d'échange des autres terrains. Dès que cette phase touchera à sa fin, dans environ 1 ou 2 mois, elle mettra à l'enquête le projet définitif du carrefour.

Une demande de subvention a été demandée au Canton. Lorsque ces problèmes auront été réglés, la

Municipalité vous soumettra un préavis pour demander les crédits nécessaires à la réalisation de ce carrefour.

Délai: fin de cette année ou début 1991.

#### c) Accès zone industrielle de Budron

En ce qui concerne la route de Cugy tout d'abord, nous devons vous informer que l'Etat (Service des routes et autoroutes) a donné 2 mandats: l'un pour procéder à un relevé topographique des lieux; l'autre pour améliorer les entrées à la zone industrielle, construire un trottoir sur toute la longueur de la zone et corriger le virage qui mène à Cugy.

Je vous rappelle que par ailleurs, la Municipalité souhaite construire une route de liaison au lieu dit "En Mau Paccot" pour relier la partie de zone industrielle située en Budron H au reste de la zone.

En effet, l'accès à cette partie de la zone industrielle n'est possible que par le chemin de Budron H dont le débouché sur la route de Cugy est très dangereux. Je vous avais informé que ce projet avait donné lieu à une trentaine d'oppositions d'habitants et commerçants de la zone. La plupart de ces oppositions a pu être réglée à l'amiable, les autres ont été écartées par le Conseil d'Etat. Un propriétaire a fait recours de droit public adressé au Tribunal fédéral. Puis, lors d'une séance récente devant le Tribunal d'expropriation du district de Lausanne, a finalement retiré son recours.

Dès lors, la Municipalité va poursuivre ses efforts pour acquérir le terrain de manière à vous soumettre ensuite le dossier. Ce dossier jouit à nos yeux d'une priorité importante puisqu'il s'agit d'assurer un accès correct aux importants bâtiments administratifs et industriels en cours de construction au bout du chemin de Budron H.

#### d) Autres dossiers

A côté de ces 3 dossiers les plus importants, nous avons mandaté divers bureaux pour procéder aux études suivantes:

- Réactualisation des études de la zone du Petit-Mont de manière à définir quel devrait être le mode de circulation dans cette zone après la construction du carrefour de Coppoz.
- Etude des circulations dans le secteur Pré Marin/ch. de la Lan-

terne pour tenir compte des plans de quartier en cours d'élaboration dans cette zone et fournir une réponse motivée aux opposants de l'aménagement du Pré Marin.

- Etude des circulations pour déterminer les possibilités d'accès de la zone industrielle prévue au sud-ouest de la Viane.

En conclusion, vous voyez que les aménagements routiers continuent à absorber une part importante des réflexions de la Municipalité. Tous les dossiers avancent lentement mais sûrement avec l'aide appréciée de notre avocat-conseil.

*B. Schmutz, municipal*

### **Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise**

#### Quelques informations sur l'exercice 89

La Commune du Mont est la quatrième commune de la région lausannoise au niveau du montant du financement, Fr. 40'824.-, derrière les communes de Pully, Prilly, Ecublens. Le montant total des investissements des communes signataires se monte à Fr. 541'758.-.

Durant l'année 1989, les subsides suivants ont été versés:

Théâtre municipal	Fr. 220'000.-
Centre dramatique	Fr. 215'000.-
Orchestre de Chambre	Fr. 50'000.-
Béjart Ballet	Fr. 50'000.-

Pour information, le nombre des abonnés de notre Commune aux différentes activités culturelles a été pour 1989 le suivant:

Orchestre de Chambre	2
Théâtre municipal	69
Centre dramatique	109

L'exercice 1989 a été bouclé avec un bénéfice de Fr. 6'623.50.

*R. Vaucher, municipal*

### **Inauguration STPA discours du Syndic**

Monsieur le Divisionnaire,  
Monsieur le Brigadier,  
Mesdames et Messieurs les députés,  
Mesdames et Messieurs les Syndics et Municipaux,  
Monsieur le Président du Conseil,  
Mesdames et Messieurs les invités,

Pour la bonne compréhension des quelques notes que je vais avoir l'honneur de prononcer devant vous aujourd'hui, je tiens d'abord à vous préciser que pour l'unique fois de ma vie, je porte une double casquette invisible, mais bien réelle:



- celle du Syndic de la Commune qui a le plaisir de vous recevoir,
- celle du Conseiller technique de l'OFTPA, qui en collaboration avec son ami et associé J.-P. Merz, a supervisé la construction de ce cantonnement, comme du reste tous les autres édifiés depuis plus de 15 ans en Suisse romande.

En tant que Syndic, j'ai le plaisir de vous saluer, Mesdames et Messieurs, au nom des Autorités du Mont, et de vous souhaiter à toutes et tous la plus cordiale bienvenue dans ce cantonnement STPA, construit sur le territoire de notre Commune.

Je tiens particulièrement à remercier les représentants des Autorités fédérales ici présents, et plus précisément du Département Militaire Fédéral et de l'OFTPA, d'avoir bien voulu œuvrer pour permettre la construction de cet ouvrage, d'un coût de Fr. 3'000'000.-, entièrement payé par la Confédération, et mis gratuitement à disposition de la Commune du Mont, qui peut l'employer comme elle le veut en temps de paix.

A une époque où l'armée est fortement contestée dans notre pays, il est bon de se souvenir qu'une partie importante de l'argent dépensé par notre Défense Nationale est réinjecté directement dans l'économie suisse, ce qui a été le cas en ce qui concerne ce cantonnement, qui a été entièrement construit par des entreprises locales.

Vous savez sans doute, Mesdames et Messieurs, que les troupes de protection aérienne forment, en cas de catastrophe ou de guerre, un complément indispensable à la protection civile, pour le déblaiement des débris, la lutte contre les incendies et le sauvetage des victimes de nos principales villes, grâce à un matériel lourd. Il y a quelques dizaines d'années, un Conseiller National, Monsieur Munheim, s'est étonné que ces troupes, chargées de la protection des habitants de nos villes, ne soient pas à l'abri, en cas de guerre, des armes dont elles sont chargées de combattre les effets. D'où la décision du Conseil National d'alors de mettre sur pied une série de cantonnements antiatomiques, autour des principales agglomérations de notre pays, où seront stationnées, en cas de guerre, les troupes chargées de leur protection anti-aérienne.

En ce qui concerne la région lausannoise, le cantonnement du Mont est le cinquième construit et était prévu depuis longtemps, bien avant que je sois élu Syndic de cette Commune.

Pour une Commune telle que la nôtre, recevoir de la Confédération un pareil ouvrage est très bénéfique, car il peut servir de fondations à une future construction communale, ce qui sera le cas au Mont, où le bâtiment de la voirie et du feu sera édifié sur ce cantonnement, et il met à disposition de la Commune des locaux entièrement équipés.

Pour vous donner quelques renseignements sur l'importance de cette construction, sachez que ce cantonnement mesure en plan 52.40 x 22.40 m. et a une hauteur de 2.80 m. de vide entre radier et dalle, donc il représente une surface de 1'180 m<sup>2</sup> et un volume de 4'110 m<sup>3</sup> environ.

Sa construction a nécessité:

- une fouille en pleine masse de 7'500 m<sup>3</sup>, dont 2'200 m<sup>3</sup> dans la molasse,
- la mise en place de 1'680 m<sup>3</sup> de béton, de 5'920 m<sup>2</sup> de coffrages et de 140'000 kg. d'aciers.

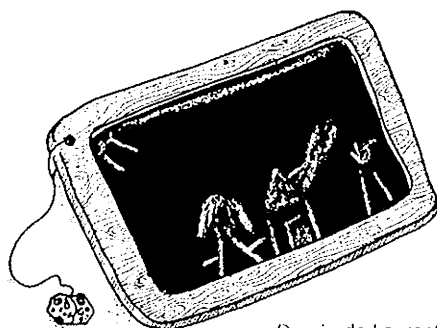
Il permet, en cas de guerre, à 150 officiers et soldats de vivre en autarcie le temps nécessaire pour pouvoir intervenir sans risques dans une région touchée par des armes chimiques, bactériologiques ou atomiques. En temps de paix, il permet à la Commune d'y loger les troupes faisant leurs cours de répétition sur son territoire ou d'y loger des sociétés civiles en cas de manifestations importantes.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de vous scinder en deux groupes qui, sous la direction de Messieurs Merz et Potterat, visiteront les principaux locaux et nous nous retrouverons ensuite pour l'apéritif, suivi d'un repas, préparé par M. Roland Borgeaud, qui a déjà œuvré en tant que cuisinier lors de précédentes inaugurations de cantonnements.

Je vous souhaite à toutes et tous une agréable journée sous terre et vous remercie d'avoir répondu à notre invitation.

*J.-P. Carroz, Syndic*

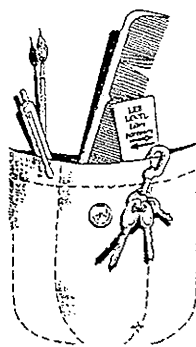
## dans nos écoles



Dessin de Laurent

## Passport vacances

Programme 1990, communes de:



Assens, Belmont, Bournens, Bous-sens, Bretigny, Bussigny, Chavannes/Renens, Che-seaux, Crissier, Cugy, Dommartin, Echallens, Ecu-blens, Epalinges, Etagnières, Froi-deville, Lausanne, Lutry, Mex,

Le Mont, Morrens, Paudex, Polliciez-le-Grand, Prilly, Pully, Renens, Romanel, Sullens, Villars-le-Terroir, Villars-Ste-Croix, Vuflens-la-Ville.

Un passeport vacances est à nouveau organisé cette année par Lausanne, en collaboration avec 30 communes de la région, il comprend cette année:

- 174 activités ou visites
- Libre parcours sur les transports publics, TL, L-O et LEB
- Libre accès aux piscines, musées, etc...

### Bénéficiaires

- Filles et garçons de 10 à 15 ans.

### Durée

- Le passeport est valable deux semaines: du 9 au 22 juillet 1990 et du 6 au 19 août 1990

### Vente

- Du 30 mai au 6 juin 1990, à la Direction des Ecoles, collège du Mottier B, Le Mont-sur-Lausanne, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

### Prix

- Fr. 30.- pour 2 semaines, montant à verser au moment de l'inscription. Fournir une photo format passeport.

Le programme détaillé vous sera remis lors de l'inscription, ce qui vous permettra de choisir vos activités.

Début juin, vous recevrez, en même temps que le passeport, une formule d'inscription qu'il faudra retourner pour le 15 juin, dernier délai.

## L'école raconte... d'une exposition-vente à une tour "Robinson"

Aimer les cours de récréation, lutter contre l'agressivité particulièrement chez les petits, par quels moyens? Cette question, les enseignants se la posèrent lors d'une conférence des maîtres en 1984. Une commission fut alors nommée et chargée d'établir un projet d'aménagement des préaux des collèges du Mottier A et B.

Madame Gilberte Vuagniaux et Monsieur François Liaudet, soutenus par plusieurs collègues se chargèrent de



de l'étude et établirent un projet qu'ils soumièrent à Pro Juventute pour expertise (choix des engins de jeu, emplacement, etc.). Le premier projet présenté n'ayant pas trouvé l'écho souhaité auprès des autorités, une réalisation par étapes entièrement conçue par les enseignants et financée par le bénéfice d'une vente fut présentée et acceptée par la Municipalité. Afin de réunir les fonds, l'ACEM (Association du Corps Enseignant du Mont-sur-Lausanne), décida d'organiser une exposition-vente en juin 87. Pro Juventute proposa son soutien financier: un pour-cent du montant total de la prochaine vente de timbres serait accordé. Elèves et maîtres se sont particulièrement investis lors de celle-ci.

Entre-temps, pour répondre au besoin d'activité des élèves pendant les récréations, chaque classe fut pourvue d'un assortiment de jeux. Les grands élèves contribuèrent à leur réalisation (échasses, osselets, billes, cordes à sauter, cerceaux, chevaux de bois). Pour lancer ces jeux, une animation sur une semaine fut organisée afin d'encourager les élèves à les utiliser pendant les récréations.

Au printemps 88, les premières traces tangibles apparurent dans la cour du collège du Mottier B:

- deux tables de ping-pong,
- un terrain de volleyball,
- le marquage sur le bitume d'un damier et d'un jeu de charret.

La deuxième étape permit de compléter l'aménagement de la même cour par une troisième table de ping-pong et par un demi-terrain de basket-ball.

Et ce printemps, l'aménagement de la cour du Mottier A débuta par l'installation d'une tour à grimper "Robinson" avec toboggan, d'une maisonnette de jeu et la pose de dalles de sécurité afin d'éviter les accidents.

Il est à relever que l'installation des divers engins a été effectuée par les employés communaux sous la responsabilité de la Municipalité; les concierges ont également contribué au bon déroulement de ces réalisations et à leur utilisation; l'APE (Association des Parents d'Elèves) du Mont a encouragé ce projet par un don en espèces. Qu'ils en soient ici tous chaleureusement remerciés!



Dans le but de poursuivre les aménagements commencés (cour du collège du Mottier A) et ceux envisagés du collège de Crétaleson, l'ACEM organise une nouvelle exposition-vente

le samedi 23 juin de 9 h. à 17 h.  
dans le complexe scolaire du Mottier

Venez nombreux assister aux différentes animations prévues (jeux, stand informatique, etc.) et aux productions de classe (chants, sketches), admirer les expositions des travaux d'élèves, déguster les excellentes pâtisseries maison, glaces, saucisses et salades; et trouver à coup sûr parmi les objets

confectionnés par les élèves ou dans notre marché aux puces de quoi vous satisfaire!

## anniversaire

### 90 ans

C'est le 21 mars que M. François Annen célébrait le 90<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance. Cet homme, habitant le Mont, est né aux Posses-sur-Bex où son père était constructeur de chalets. Le ski n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, mais le jeune François a été dans les premiers à pratiquer ce sport. Devenu adulte, il a participé à de nombreux concours, notamment des courses militaires.

Marié dès le 15 novembre 1928 à Mademoiselle Edwige Baumann, il vint s'installer à Lausanne où il tenait une épicerie. N'ayant pas eu d'enfants, il remit son commerce pour venir habiter au Mont où il devint tourneur sur bois. Les articles, fabriqués sur commande des magasins, font certainement la fierté de nombreuses maîtresses de maison.

Depuis le décès de son épouse sur-

venu l'année dernière, il vit seul dans sa maison des Martines, maison qu'il entretient avec amour et où il vit heureux, malgré sa solitude. Nous souhaitons une bonne santé à M. Annen et une fin d'existence qui le maintienne toujours en aussi bonne forme que maintenant.

M. Guex

700<sup>ème</sup> + 1991

### Action rencontre 91

Le Conseil communal a décidé de

commémorer le 700<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération, suite à la proposition de Monsieur le Dr Nusslé, conseiller communal. Cette fête aura lieu les 25 et 26 mai 1991 dans le cadre de la Foire de mai.

Dans toute la Suisse, les communes fêteront le 700<sup>ème</sup> selon leur propre choix, mais l'appui d'un mouvement créé par environ 70 associations suisses groupées sous le nom "d'Action Rencontre 91".

Pour mener à bien une telle manifestation, un Comité d'organisation a été mis sur pied. Ce comité coordonnera toutes les activités et sera aidé dans son travail par de nombreuses personnalités de la commune ainsi que par les Sociétés locales.

Président: M. Hervé Menétrey  
Secrét.: Mme Ursula Wyss Schelker  
Trésorier: M. Eric Besson  
Relat. Publ.: M. Bertrand Chenevard

Assistances: M. Raymond Annen  
Animation: M. Pierre-André Jan  
Accueil: M. Paul-Daniel Panchaud  
Cet événement permettra aux Bourgeois du Mont d'être accueillis dans leur commune et pour certains de faire connaissance avec leur lieu d'origine. Les bourgeois du Mont, selon l'Officier d'Etat Civil, sont au nombre de 1537 résidant dans la Commune, en Suisse et à l'étranger.

Nous faisons d'ores et déjà appel à toutes les bonnes volontés. Les Montaines et les Montains seront tenus régulièrement au courant de l'évolution des travaux d'organisation.

### Appel

Comme l'un des buts principaux de la manifestation est de permettre aux bourgeois du Mont-sur-Lausanne d'être accueillis dans leur commune d'origine à l'occasion du 700<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération (l'Officier d'Etat-Civil a annoncé 1537 bourgeois résidant en Suisse ou à l'étranger), le Comité d'organisation est désireux, si possible, de renforcer les canaux officiels prévus pour la prise de contact avec ces Confédérés. Il lui a donc semblé qu'il serait opportun de procéder à un recensement en s'adressant, notamment par ce journal, aux ressortissants du Mont-sur-Lausanne, domiciliés sur la Commune.

Chacun de ceux-ci devrait être à même de communiquer au Comité d'organisation l'adresse de membres de la famille, parfois éloignés, domiciliés tant en Suisse qu'à l'étranger. C'est donc un appel que le Comité d'organisation lance aux Corbaz, Belet, Menétrey... qui liront ces lignes qui leur sont spécialement destinées.

Le Comité d'organisation prie donc chacun de faire parvenir une liste d'adresses, aussi complète et précise que possible. De ce fait, les organisateurs pourraient s'adresser directement aux bourgeois montains, établis de par le monde, suffisamment tôt, pour leur adresser une invitation officielle à se retrouver les 25 et 26 mai 1991. Comme on peut le penser, le temps presse... D'ores et déjà, merci d'écrire à:

700e anniversaire de la Confédération  
p.a. Administration communale  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

---

## on nous informe

---

**Enfants du Mont,  
participez le 10 juin à la «Marche de  
l'espoir» de Terre des hommes**



En juin et en septembre, dans une vingtaine de régions du pays, se déroulera la «Marche de l'espoir» de Terre des hommes. Des milliers d'enfants de Suisse vont accomplir un geste de solidarité en faveur d'enfants qui souffrent et auxquels Terre des hommes peut venir en aide. Cette manifestation, qui a connu un large

succès lors des précédentes éditions organisées depuis 1987 à Lausanne et Yverdon-les-Bains, revêtra cette année une dimension particulière puisqu'elle se déroulera pour la première fois à l'échelle nationale. Elle permettra de récolter une somme importante qui sera affectée à la prise en charge d'enfants handicapés. Rendez-vous est donné aux enfants du Mont le dimanche 10 juin à 9 h. 15 au stade Pierre de Coubertin, à Vidy.

Depuis plus de vingt ans, Terre des hommes a entrepris des actions pour soigner les enfants handicapés atteints par la poliomyélite ou d'autres affections orthopédiques, des enfants qui étaient d'abord transférés en Suisse pour traitement ou traités dans leur pays à l'occasion de missions chirurgicales et orthopédiques. Mais depuis de nombreuses années, grâce à la mise en place d'infrastructures médicales dans de nombreux pays (Sénégal, Maroc, Liban, Bénin, Togo, Népal, Egypte, Burundi, Guinée) et avec le concours de collaborateurs spécialisés, des milliers d'enfants ont pu être opérés, appareillés et suivis par les équipes de Terre des hommes.

Car si la poliomyélite est en forte régression dans les pays industrialisés grâce à une pratique systématique de la vaccination, elle continue de frapper des millions d'être humains dont la grande majorité vit dans les pays du tiers monde. Il n'y a que 30% de la population mondiale qui vit dans des régions épargnées par ce fléau. Si la variole a pu être éliminée aujourd'hui, le plan mondial lancé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) visant à une éradication de la poliomyélite d'ici l'an 2000 est loin encore de

*"Marche de la vie"  
La Tour-de-Peilz 30.9.89*



porter des effets spectaculaires.

S'agissant des seuls enfants, Terre des hommes doit continuer à tout entreprendre pour mettre debout le plus grand nombre d'enfants. Leur donner ce bonheur simple et magnifique de marcher. Un droit qui n'a pas de prix. En participant à la «Marche de l'espoir» - qui n'est en rien une course ou une compétition -, des milliers d'enfants vont apporter ce bonheur à d'autres enfants en accomplissant un geste facile: marcher quelques kilomètres.

Grâce au principe de la «marche des enfants» qui veut que l'enfant recherche des parrains qui s'engagent à lui verser un ou plusieurs francs par kilomètre parcouru, l'objectif financier de cette grande manifestation humanitaire - la plus importante qui s'adresse aux enfants de tous âges - sera certainement atteint. Car il y a des chiffres qui parlent: si une somme d'une million de francs est récoltée dans le cadre des vingt-et-une marches organisées d'ici l'automne à travers le pays, ce sont 5000 enfants victimes de la polio qui pourront être opérés et appareillés, et mener une vie plus digne.

Venez nombreux - par n'importe quel temps - le 10 juin prochain à Vidy pour participer à la «Marche de l'espoir».

#### Inscriptions:

bulletins à demander par écrit à Terre des hommes, case postale 388, 1000 Lausanne 9 ou par tél. au 336 336 (interne 305).

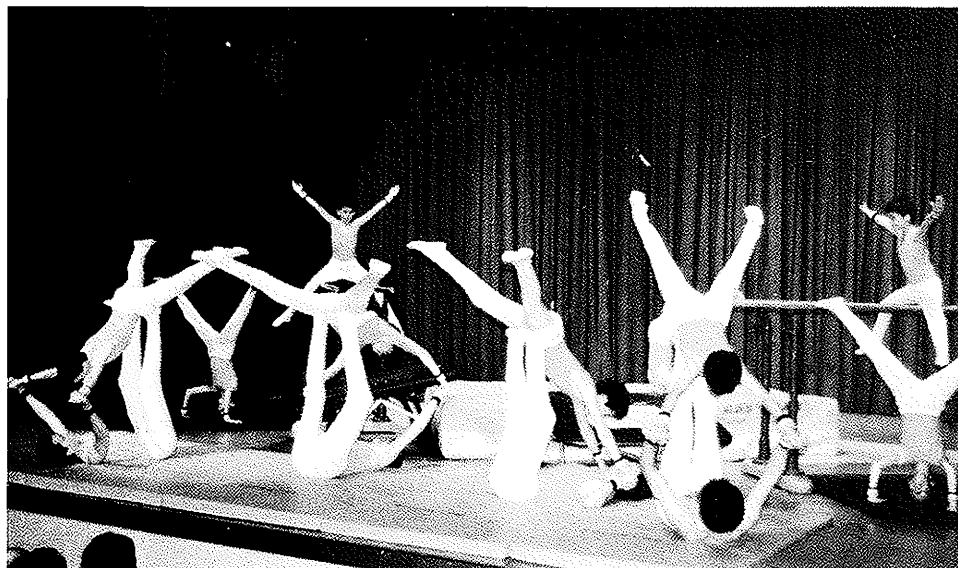
---

## à savoir

---

### **Atelier de couture d'Angelo**

Se tient à votre service pour retouches et transformations de tous vêtements



dames et messieurs.

Rte de Cugy 19, Le Mont, tél. 33 47 60.

### **Four à pain**

Vu le succès de notre dégustation du 28 avril 1990, nous organisons:



les vendredi 29 juin de 17 h. à 19 h.

et

samedi 30 juin de 11 h. à 13 h.

une vente  
de nos 2 sortes de pains:

“Rustique” et “Du Matin”

Venez confirmer l'intérêt que vous avez manifesté le 28 avril.

Nous vous attendons nombreux...  
...avec vos amis.

*L'équipe du four*

---

## nos sociétés

---

### **La Jeunesse se présente**



C'est en 1888 que fut fondée la Jeunesse des Planches, suivie en 1919 par celle du Petit-Mont, pour n'en former plus qu'une, sous le nom actuel de “Jeunesse du Mont” en 1975. Notre société compte aujourd'hui 49 membres, dont 11 filles.

Notre Jeunesse a organisé trois girons, le premier en 1950, le second en 1976 et le dernier en 1987. Après une année de préparation, ainsi que beaucoup d'efforts, on peut dire que le 44<sup>ème</sup> Giron du Centre des Jeunesses campagnardes fut bien réussi. Le succès et la belle réussite de ce week-end du 24-25 juillet 1987 nous permirent de traverser l'océan.

En effet, le 23 décembre 1988, nous sommes quarante-cinq à partir au Brésil (Rio de Janeiro), pour une durée de deux semaines. Ce fut une course inoubliable au pays du soleil, de la fête et du football. Nous n'oublierons jamais ce voyage dont nous avons emporté d'éternels souvenirs.

Notre Jeunesse est active dans le domaine sportif. Elle participe à tous les girons et ceci avec deux équipes de foot, une équipe de tir-à-la corde et

deux équipes d'athlétisme. Depuis des années la première équipe de foot termine régulièrement dans les quatre premiers, celle du tir-à-la corde réalise de bons résultats depuis trois ans et pour l'athlétisme, nous nous classons toujours favorablement.

Cette année, nous envisageons de continuer à réussir sportivement comme nous l'avons fait ces dernières années.

### **FSG Le Mont**

24 mars, soirée régionale de la Côte

Le Comité Régional, toujours à la recherche de productions originales pour ces soirées, a sélectionné deux

Année	Films tournés et prix reçus	Pièces de théâtre
1984	No man's land	
1985	L'effrontée, Piège à Flics <i>César du meilleur espoir</i>	
1986		Quai ouest
1987	Gardien de la nuit, Nanou <i>César du meilleur espoir</i>	
1988	Les possédés Le bois de justice, Manica	La mouette
1989	La femme de Rose Hill L'enfant de l'hiver	
	<i>Meilleur acteur francophone</i>	

## Et l'avenir ?

Je projette de tourner un téléfilm pour la télévision française au mois de mai. J'envisage aussi de jouer dans un film au mois d'août. Mais pour l'instant je donne des cours de théâtre dans une école à Paris. Je rends la parole à Caroline. Je tiens à remercier Mme Ecoffey, habitante du Mont, pour les renseignements qu'elle m'a fournis.

Caroline Jan

## Un centre de loisirs au Mont ....

## pourquoi pas ?

Pratiquer certains de nos hobbies sur le territoire de notre commune se révèle difficile. C'est pourquoi notre curiosité nous a amenés à effectuer un sondage auprès d'adolescents du Mont âgés de 12 à 17 ans, pour savoir s'ils partageaient notre avis.

Les jeunes ont répondu aux questions suivantes :

- Pensez-vous qu'il existe assez d'activités organisées au Mont ?
- Si oui desquelles profitez-vous ?
- Si non, que souhaiteriez-vous pouvoir pratiquer ?
- Dans quel endroit souhaiteriez-vous exercer cette nouvelle activité ?

Jetons maintenant un regard sur les résultats du sondage.

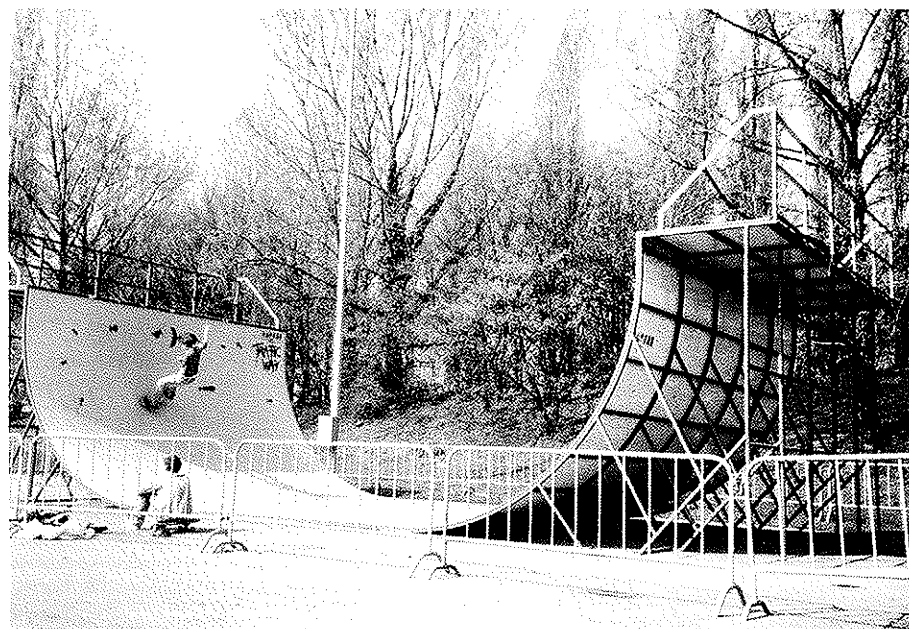
Sur une centaine d'adolescents interrogés, **73%** aimeraient d'autres activités et seulement **27%** sont satisfaits de celles qui existent. Les activités les plus demandées sont dans l'ordre:

- **un centre de loisirs.....35%**

C'est-à-dire une salle où nous pourrions organiser des concerts, boum et autres soirées animées et également pour nous y retrouver et parler tranquillement

- **un skate park.....32%**

C'est-à-dire un endroit avec une rampe et des jumps pour faire de la planche à roulettes.



Une rampe de skate à Vidy

- **d'autres clubs de sport .....19%**  
Par exemple du baseball, de la danse (classique, acrobatique, etc...), de l'escrime, une plus grande piscine avec plongeurs et une salle de cinéma.

Mais où placer ce centre de loisirs et ce skate park ?

Les propositions des jeunes:

- pour le centre de loisirs: au Châtaignier ou au Grand Mont.
- pour le skate park: aux alentours du Mottier ou en Budron

D'après les résultats du sondage, les activités les plus pratiquées par les jeunes sont la gymnastique, l'équitation et la natation. Beaucoup d'entre eux aimeraient avoir une salle à disposition pour se réunir, pour faire des "boums". Pour les activités en plein air, ils seraient heureux de disposer d'un skate park ( piste de planche à roulettes).

Nous remercions tous les jeunes qui ont bien voulu répondre à notre sondage. Nous souhaitons que la commune fasse quelque chose pour nous.

Hervé, Gaël et Sylvain



# UN HOMME DANS LES NUAGES

Un Montain fou d'aviation nous a reçus un soir dans sa demeure. Très courageux, cet homme se déplace dans les airs en tous sens. Lors de ses randonnées dans le ciel, il se retrouve parfois la tête à l'envers! Pourquoi? Parce qu'il fait de l'acrobatie aérienne! Son nom: JEAN-PIERRE BESSON.

Dans son enfance, M. BESSON aimait l'aviation, il voulait devenir pilote. Il pensait que c'était merveilleux de voler dans cet espace infini qu'est le ciel. En 1964, il prit des cours pour le brevet de pilote qu'il obtint un an et demi plus tard.

## La puissance maîtrisée

Son avion de type "EXTRA 300" est un des plus puissants (moteur de 300 chevaux). A vitesse maximum, il vole à 270 km/h. Son rayon d'action est de 700 km.

## Ascension d'un débutant

Lorsqu'il débuta dans l'acrobatie, J-P BESSON s'exerçait tous les week-ends. Petit à petit, il grimpa les échelons pour arriver au rang de semi-professionnel, ce qui l'oblige également à s'entraîner pendant la semaine. A cause du bruit, il doit partir à l'étranger pour faire ses acrobaties.

## Palmarès

1 fois médaille d'argent et 2 fois médailles de bronze au championnat Suisse.

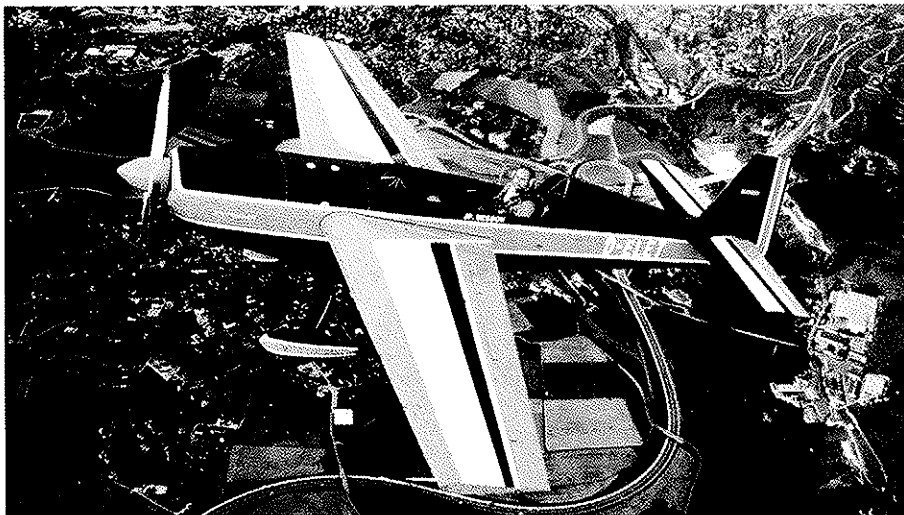
2 participations au championnat du monde.

Parfois, il préfère voler de nuit, mais il ne peut pas faire d'acrobaties dans ces conditions, car c'est interdit. En 22 ans, il est arrivé à faire à peu près toutes les figures. Il en existe sept de bases (loopings, tonneaux, vrilles...). En combinant ces sept figures, on arrive au total de six mille acrobaties différentes. Sa préférée est le vol vertical.

Un jour, il eut envie de sauter en parachute, car si son avion avait un problème lors d'un vol et qu'il devrait sauter, cela ne serait pas la première fois.

Bref en vingt-deux ans, il est arrivé à réaliser son rêve d'enfant.

Ce portrait a été réalisé par Steeve Mühlbauer, Richard Somsy François Rauschert.



M. Besson survolant Vevey

## Silence on tourne

Un jour, j'ai appris que le fils de ma voisine, Mme N. Ecoffey était acteur professionnel. J'ai donc décidé d'en savoir un peu plus sur Jean-Philippe Ecoffey.

A lui la parole!

Je suis né en 1959 à Cossonay. J'ai passé toute mon enfance dans le canton de Vaud. J'ai été un an aux Etats-Unis puis j'ai fait deux années d'université en lettres; ces deux ans ne m'ont pas plu. Un jour, j'ai été rendre visite à un de mes amis cinéaste, il m'a dit: "Jean-Philippe, tu devrais être acteur! Inscris-toi

au cours préparatoire pour entrer au Conservatoire de Genève". J'ai passé trois examens, un pour le Conservatoire de Genève, un autre pour celui de Paris et le dernier pour l'école de théâtre à Nanterre. Ayant réussi les trois examens, j'ai suivi les cours de l'école de théâtre de Nanterre de 1982 à 1984. Puis ma carrière cinématographique et



Jean-Philippe à l'école de Nanterre en 1984

théâtrale a débuté. En voici les étapes (voir ci-contre).



productions lors de notre soirée pour étoffer leur programme. Le choix s'est donc porté sur le groupe des Dames et des JG gymnastes agrès qui se sont rendus au Brassus pour cette soirée. Les Dames pour la circonstance avaient transformé leur production aux barres asymétriques pour la rendre plus attractive et adaptable à la scène. Le groupe agrès, toujours dans son style et en fonction de la scène, a dû préparer une nouvelle production aux engins, adaptée aux circonstances.

Félicitations à ces deux groupes pour avoir pris le soin et le temps nécessaire à travailler et à représenter de la meilleure des façons notre société lors de cette soirée.

port, nos jeunes gymnastes sont arrivés non sans mal en taxi juste à l'heure prévue. Le groupe avait préparé minutieusement cette Coupe dans la ferme intention de revenir de Genève avec le titre de champion romand à l'école du corps.

Ce fut un magnifique résultat quant à la note puisque nous obtenons 29,54 pts sur 30 maximum, mais petite déception pour le classement puisque nous devons nous contenter du 2<sup>ème</sup> rang, seulement à 3 centièmes du vainqueur. Il n'en reste pas moins que le résultat est à la hauteur du travail fourni par nos gymnastes qui se sont donnés et concentrés à fond pour cette production. Félicitations au

journée cantonale des jeux des gyms-hommes au Châtaignier; au programme: unihockey et volley-ball. Nous vous donnons tous rendez-vous au Châtaignier pour venir encourager notre équipe et soutenir notre société.

En parallèle lors de ce même week-end les jeunes gymnastes et les pupillettes se rendront à la fête régionale d'Ecublens.

Bonne chance à nos gymnastes pour cette fête.

*Le président technique: F. Barrat*

---

## de nos lecteurs

---

### Dictons de juin

- Pluie de juin n'est que fumée.
- Beau mois de juin change herbe rare en bon foin.
- Qui en juin se porte bien, au temps chaud ne craindra rien.
- Blés fleuris à la Saint-Barnabé, présagent abondance et qualité.

### La Pensée du mois

Au lieu de s'apitoyer sur les hommes, on ferait mieux de les aider.

*Maxime Gorki*

### Dictons de juillet

- Année de sécheresse a toujours fait richesse.
- Qui cultive en montagne rit un an et en pleure sept.
- A la Madeleine (22 juillet), la noix est pleine.
- Moucheron au lever du soleil, pour demain un temps vermeil.

### La Pensée du mois

L'intelligence est illuminée par la vérité, le cœur est réchauffé par l'amour.

*Proverbe russe*

---

## prochain journal

---

### Parution

Fin juillet 1990.

### Date limite du dépôt des articles

10 juillet 1990.

### Rédacteur

M. Rémy Vaucher  
 Chemin du Mottier 3  
 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
 Téléphone (021) 32 00 03

---



### Coupe Romande Jeunes gymnastes et pupillettes

Dimanche 28 avril, c'est à Genève pour sa deuxième édition que la coupe romande et la journée de démonstration avait rendez-vous dans la magnifique salle du Bois-des-Frères. Après quelques péripéties de trans-

porteur ainsi qu'à tous ces gymnastes pour ce très bon classement et peut-être que l'année prochaine avec un peu de chance, nous ramènerons ce titre.

### Manifestations

Le 10 juin, notre société organise la



## Les Planches: classe de M. Marc Henny



**Devant la porte, la maîtresse de couture:** Mlle Eugénie Duperret

**1<sup>er</sup> rang:** Albert Taillens, Emile Amaudruz, Marius Mäder, Henri Belet, Marcel Corbaz, Paul Taillens, Rodolph, Paul Corbaz, Elie Belet, Edouard Menétrey.

**2<sup>ème</sup>:** Charles Belet, Armand Corbaz, Maurice Henny, Robert Bezençon, Louis Belet, Benjamin Corbaz, Blanche Favre, Suzane Belet, Jeanne Belet, Aline Menétrey, Eugénie Belet.

**3<sup>ème</sup>:** Marie Wasen, Lina Menétrey, Charles Henny, Juliette Favre, Emma Corbaz, Julia Henny, Louise Corbaz, Rose Corbaz, Aline Hadorn, Louise Capt, Hélène Duperret.

**4<sup>ème</sup>:** Eugène Henny, Eugène Jan, Aline Corbaz, Madeleine Duperret, Aline Amaudruz, Jeanne Menétrey, Yvonne Meier, Edmond Corbaz, Alfred Taillens, Jean Turel, Gustave Taillens.